

# Parc national de Port Cros

## Orientation 2.8 Sur les îles, adapter les modes de gestion des milieux aux enjeux de préservation de la biodiversité

Sur les îles, les effets anthropiques peuvent avoir un impact direct sur les coeurs de parc ; il est donc nécessaire de les limiter par la prévention et par des modes de gestion adaptés et respectueux des habitats et des espèces.

**La prolifération des espèces envahissantes (plus de 50 espèces végétales introduites recensées comme telles à Porquerolles) est particulièrement préoccupante car ces espèces peuvent altérer les écosystèmes par modification des habitats, ou encore rentrer en concurrence avec les espèces indigènes. La problématique des espèces envahissantes est encore peu connue des visiteurs et des habitants.** Une politique de sensibilisation et de communication est essentielle pour que tous se sentent concernés. Par ailleurs, plus les interventions sont menées à un stade précoce d'invasion biologique, plus elles sont efficaces et de moindre coût: une veille et un suivi doivent donc être mis en place. La mesure correspondante est décrite dans la Partie 3 de la charte, dans l'objectif 2.I « Mener des actions spécifiques pour conserver les habitats et espèces patrimoniaux » : cette mesure s'applique aux coeurs et à l'aire optimale d'adhésion des îles.

En dehors des habitats et des espèces remarquables dont la préservation est prise en compte notamment par la mise en oeuvre des directives Natura 2000 « Habitats » et « Oiseaux », la biodiversité ordinaire, particulièrement fragile sur les îles, doit également faire l'objet d'une vigilance accrue.

[...]

3 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
<b>2.8.3 AOA île Promouvoir la biodiversité méditerranéenne dans les jardins privés et publics des îles.</b>  Il s'agit de promouvoir les espèces locales aussi bien pour leur caractère indigène et non envahissant que pour leur adaptation au climat méditerranéen.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Initiation des réflexions avec appui du CBNMP</li><li>• Sensibilisation sur les espèces locales et/ou adaptées au climat méditerranéen</li><li>• Accompagnement technique des porteurs de projet</li><li>• Maîtrise d'oeuvre et d'ouvrage pour le jardin Emmanuel Lopez</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Information</li><li>• Valorisation de la démarche</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Domaine du Rayol,</li><li>• Habitants</li><li>• Syndicat Héliopolis, professionnels du paysage</li><li>• Pépiniéristes spécialisés</li></ul>

# Parc national de Port Cros

<p>Au Levant, il s'agira d'accompagner les propriétaires qui le souhaitent pour faire des jardins</p> <p>privés des espaces témoins de la biodiversité méditerranéenne.</p> <p>A Porquerolles, la démarche peut être identique même si il y a moins de jardins privés. A sa création, le jardin Emmanuel Lopez à Porquerolles a fait l'objet d'une mise en scène dans un style évoquant les jardins mauresques avec un bassin adjacent. Le Jardin sera réaménagé pour en faire une vitrine de la biodiversité méditerranéenne.</p> <p>Les jardins pourraient ainsi être des outils de valorisation des espèces méditerranéennes et de sensibilisation du public.</p>			
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--

Référence ID de l'article : #4595

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-11 23:43